

Grand Poitiers Communauté urbaine

Emballages - papiers, ordures ménagères, restes alimentaires

Pour connaître les consignes de tri en vigueur sur le territoire, apprendre à trier vos restes alimentaires et découvrir les secrets du compostage.

Série de vidéos tuto sur le compostage

Cliquez ici pour les découvrir



[Vidéo n°1 - Le tri dans la cuisine \(https://www.youtube.com/watch?v=0y0rErrGtyg\)](https://www.youtube.com/watch?v=0y0rErrGtyg)

[Vidéo n°2 - Le dépôt au composteur \(https://www.youtube.com/watch?v=tr1A-FA5zu0\)](https://www.youtube.com/watch?v=tr1A-FA5zu0)

[Vidéo n°3 - Le brassage du compost \(https://www.youtube.com/watch?v=02wrAXuXj2l\)](https://www.youtube.com/watch?v=02wrAXuXj2l)

[Vidéo n°4 - Problèmes et solutions avec le composteur \(https://www.youtube.com/watch?v=9K8CQSBNI-0\)](https://www.youtube.com/watch?v=9K8CQSBNI-0)

[Vidéo n°5 - Récupérer mon compost de l'année \(https://www.youtube.com/watch?v=l6rsM0elJic\)](https://www.youtube.com/watch?v=l6rsM0elJic)

[Vidéo n°6 - Utiliser le compost de l'année \(https://www.youtube.com/watch?v=gplr0v0Yo5U\)](https://www.youtube.com/watch?v=gplr0v0Yo5U)

[Vidéo n°7 - Et les végétaux du jardin ? \(https://www.youtube.com/watch?v=31cMrU3VVHY\)](https://www.youtube.com/watch?v=31cMrU3VVHY)



Ordures ménagères

Je dépose dans un sac bien fermé, dans le bac noir

- > Petits objets cassés
- > Litières
- > Lingettes, mouchoirs, cotons-tiges
- > Couches

Avec le tri, mon bac noir est plus léger et sans odeur

<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/consignes-de-tri/emballages-papiers-ordures-menageres-restes-alimentaires?>



Emballages et papiers

Trier devient plus simple !

Tous les emballages et les papiers se trient

- › Emballages en métal
- › Emballages et briques en carton
- › Bouteilles et flacons en plastiques
- › Tous les emballages en plastique
- › Tous les papiers se recyclent

Je dépose en vrac dans le bac jaune

- › Non lavé, mais bien vidé
- › Pas emboîté l'un dans l'autre

RESTES ALIMENTAIRES

1 JE CHOISIS MON CONTENANT DE CUISINE

UN BOL UNE BOÎTE UN BIOSEAU

2 JE TRIE :

- Épluchures
- Restes de repas
- Pain
- Marc de café et sachet de thé
- Essuie-tout et serviettes en papier

3 JE VERSE TOUS LES 2 JOURS DANS :

- Mon composteur individuel si j'ai un jardin ou le composteur collectif de mon quartier.
- Au fond de mon jardin, sous forme de petit tas.

Si j'utilise le bioseau distribué par Grand Poitiers :

- Il passe au terre végétale
- Un papier ou carton au fond absorbe les jus.

STOP GRAND POITIERS **STOP** **STOP** **STOP**

Très responsable vis-à-vis des questions sur grandpoitiers.fr rubrique déchets

Grandpoitiers Direction Déchets et Économie Circulaire dechets@communes.lesgrandpoitiers.fr **05 49 92 21 98**

RESTES ALIMENTAIRES

1 JE CHOISIS MON CONTENANT DE CUISINE

UN BOL UNE BOÎTE UN BIOSEAU

2 JE TRIE :

- Épluchures
- Restes de repas
- Pain
- Marc de café et sachet de thé
- Essuie-tout et serviettes en papier

3 JE VERSE TOUS LES 2 JOURS DANS :

- Mon composteur individuel si j'ai un jardin ou le composteur collectif de mon quartier.
- La borne de mon choix si je réside en centre-ville de Poitiers.

Si j'utilise le bioseau distribué par Grand Poitiers :

- Il passe au terre végétale
- Un papier ou carton au fond absorbe les jus.

STOP GRAND POITIERS **STOP** **STOP** **STOP**

Très responsable vis-à-vis des questions sur grandpoitiers.fr rubrique déchets

Grandpoitiers Direction Déchets et Économie Circulaire dechets@communes.lesgrandpoitiers.fr **05 49 92 21 98**

Tri des restes alimentaires

Je choisis mon contenant

- > Un bol
- > Une boîte
- > Un bioseau

Je trie

- > Les épluchures
- > Les restes de repas
- > Le pain
- > Le marc de café et sachet de thé
- > L'essuie-tout et les serviettes en papier

<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/consignes-de-tri/emballages-papiers-ordures-menageres-restes-alimentaires?>

Je verse tous les 2 jours

- > Dans mon **composteur individuel** si j'ai un jardin ou le **composteur collectif** de mon quartier
- > Au fond de mon jardin, sous forme de petits tas
- > Dans la **borne** de mon choix si j'habite en centre-ville de Poitiers

Si j'utilise le bioseau distribué par Grand Poitiers

- > Il passe au lave-vaisselle
- > Un papier ou carton au fond absorbe les jus



Pourquoi trier les restes alimentaires ?

- > Ils représentent plus de 30% de ma poubelle et sont responsables de son poids et de son odeur.
- > Mélangés aux déchets ménagers, les restes alimentaires traités, composés à 75% d'eau produisent moins d'énergie.
- > Triés, ils sont valorisés sous forme d'amendement naturel pour enrichir nos sols.

Plusieurs solutions selon la configuration de votre habitation

J'ai un jardin : le compostage individuel

Chaque foyer disposant d'un jardin peut recevoir un composteur individuel livré à domicile, accompagné d'un bioseau pour transporter les restes alimentaires.

Une campagne de distribution a été organisée de 2020 à 2023, afin d'équiper **40 000 foyers**.

Toute personne ayant manqué la distribution peut solliciter la Direction Déchets - Economie circulaire pour recevoir son matériel.

<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/consignes-de-tri/emballages-papiers-ordures-menageres-restes-alimentaires?>

Dans le cadre du déploiement du tri des biodéchets, **des bornes de dépôts des restes alimentaires sont mises en place dans le centre-ville de Poitiers.**

Comment accéder aux bornes ?

Les bornes disposent d'un contrôle d'accès avec un système de carte, afin d'assurer la qualité du tri. Elles sont accessibles 24h/24, 7j/7.

Pour vous inscrire : contactez la Direction Déchets et Economie circulaire au 05 49 52 37 98 ou par mail à dechets.economie.circulaire@grandpoitiers.fr.

Un **kit de démarrage** vous sera fourni comprenant :

- > des sacs kraft pour déposer vos restes alimentaires dans la borne
- > un bioseau pour faciliter le stockage et le transport
- > un flyer avec les consignes de tri
- > une carte d'accès à la borne

Quels restes alimentaires déposer dans les bornes ?

[Télécharger le mémo tri des restes alimentaires pour le centre-ville de Poitiers \(pdf, 544Ko\)](#)

(https://www.grandpoitiers.fr/fileadmin/M%C3%A9dias_par_groupes_de_contributeurs/Dechets/4_Consignes_de_tri_restes_alimentaires_CVPoitiers.pdf)

Comment sont valorisés les restes alimentaires que je dépose ?

Les bornes sont collectées pour alimenter le méthaniseur situé à Migné-Auxances.

Sites de compostage en pied d'immeuble

Grand Poitiers accompagne les copropriétés et bailleurs pour installer des sites de compostage en pied d'immeuble.

Les conditions préalables à la validation de la demande sont les suivantes :

- > disposer d'un espace vert privatif en pied d'immeuble,
- > obtenir l'accord expresse du syndic ou du bailleur **avant d'engager la démarche**,
- > prévoir un débouché pour le compost produit,
- > avoir un (si possible deux) bénévole(s), habitant(s) de l'immeuble, acceptant de s'engager comme référent(s)-composteur.

Les modalités de l'accompagnement sont les suivantes :

- > Etude préalable : permet d'évaluer la faisabilité du projet (espace disponible, matériel nécessaire) et de présenter un scénario de gestion en cohérence avec le nombre de logement. **Si un avis favorable est donné, la mise à disposition du matériel de compostage, son installation et la formation de personnes volontaires seront également pris en charge par la Collectivité.**
- > Un accompagnement à l'autonomie est prévu pour aider le site à démarrer. (pendant plusieurs mois)
- > **L'exploitant du site (le syndic/le bailleur) est responsable** de l'entretien des composteurs et de leurs abords.

Sites de compostage public

Des sites de compostage collectif sont mis à disposition sur l'espace public pour desservir les habitations et logements collectifs ne disposant pas d'espaces verts. Ils sont en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire, en coopération avec les communes.

Ces composteurs sont entretenus par Grand Poitiers et ses partenaires.

Légende :



> Site en projet



> Site actif



> Compost disponible

Liste des composteurs publics de Grand Poitiers



BIARD

> **Rue des Alisiers** : au niveau de l'entrée du bois

BONNES

> **Allée du Souvenir** : accès par la place Jean Baptiste Guiot

BUXEROLLES

- > **Rue Louise Michel** : à l'entrée du lotissement
- > **Square Jean Boiteux** : accès rue Roger Frison
- > **Rue Maurice Ravel** : au croisement des rues Hôtel de Ville et Datça
- > **Eglise Notre-Dame du Planty** : accès à gauche par la voie piétonne
- > **Colette Besson** : rue des Hauts Bizais, derrière le complexe omnisport Colette Besson

Celle-L'Évescault

- > **Grand'Rue** : au parking situé à l'intersection de Grand'Rue et l'allée des Primevères
- > **Rue de l'Orme** : Parking, 4 place Saint-Etienne

CHASSENEUIL-DU-POITOU

- > **Rue du Champ de Foire** : accès au niveau de l'entrée du parking

CURZAY-SUR-VONNE

- > **Place de l'Eglise** : le long de la salle des fêtes

FONTAINE-LE-COMTE

- > **6 rue de Chaumont** : près de l'arrêt de bus et du terrain de pétanque
- > **14 rue de Mars** : le long du chemin d'accès à l'espace vert
- > **25 rue Guy de Maupassant** : le long du cheminement piéton

JAZENEUIL

- > **Jardin de Louissette** : accès 10 rue du vieux Château.

LA CHAPELLE-MOULIERE

- > **Place de l'Eglise** : derrière l'église, le long de la haie au niveau parking.

LAVOUX

- > **Rue du Petit Train** : le long du mur du cimetière.

LIGUGE

- > **Kiosque Sonning** : parc de Sonning.
- > **Médiathèque** : place Pannonhalma.
- > **Pichereau** : place rue Saint Paul.

LINIERS

- > **Rue du Champ de la Cure** : le long du mur du cimetière.

MIGNE-AUXANCES

- > **Parc de la Comberie** : à côté de l'entrée du parc, accès par le parking rue de Nanteuil
- > **Parc des Rochereaux** : le long de la barrière du parc, accès par le parking rue du Pressoir

MONTAMISE

- > **Jardin des sens** : rue des Ecoles
- > **Loriots** : 18 rue des Loriots

POITIERS

> **Beaulieu**

- Allée Diane de Poitiers
- Place Jutreau : rue de Purmon

> **Centre-ville**

- Esplanade Rivaud: place Henri Barbusse
- Parc de Blossac : 2 sites, entrée place de l'Appel du 18 juin 1940, rue de la Tranchée et rue du Grand Chêne
- Parking Clain - Bajon: 10 boulevard Bajon
- Îlot Tison : chemin de Tison
- Square de la Petite Villette : boulevard de l'Abbé Frémont
- Square du Bon Pasteur : accès par rue des Carmes et rue des Feuillants
- Square des Flageolles : rue des Flageolles

> **Couronneries**

- Parc Mozart : chemin des Crêtes

> **La Gibauderie**

- Parc de la Gibauderie : rue du Studel - allée du rabbin Elie Bloch

> **Poitiers Ouest**

- Parc du Moulin Apparent : avenue de Paris
- Bel Air : rue Hélène Boucher - plaine de la Blaiserie
- Montmidi : rue Edouard Boubat/Robert Doisneau

> **Poitiers Sud**

- Rue de Chilvert : le long du mur du cimetière (côté parking)

> **Pont Neuf / Montbernage**

- Parc à Fourrage : rue du Capitaine Dreyfus
- Promenade Pasteur : rue Emile Duclaux
- Square du Clain Nouveau : rue de la Croix Rouge/passerelle de Montbernage

> **Trois Cités**

- Rue René Amand

> **Saint Eloi**

- Square au bout de la rue Gabriel Morain

> **Trois Quartiers**

- Montierneuf : rue de Montierneuf (parking derrière l'église)
- Saint Germain : croisement des rues de la Bretonnerie et Guillaume VII Le Troubadour.

POUILLE

> **Chemin du Pré aux Dames**

> **Salle des Fêtes** : 5 route de Jardres

ROUILLE

> **Place du Puits** : derrière le bâtiment des toilettes publiques

> **Gare** : rue du Pré Chapitre

SAINT-BENOÎT

> **1 rue de Mauroc** : accès libre, par le parking du Miosson

SAVIGNY L'EVESCAULT

> **Route de Tercé** : accès libre, par le parking route de Tercé, entre numéro 13 et 53

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

- > **Rue Alain Colas** : le long du cheminement au croisement rue Alain Colas / rue Firmin Petit
- > **Rue des Châtelets** : dans l'espace vert situé derrière les logements collectifs du Chemin des Ecoliers

Que déposer dans les composteurs collectifs ?

A DEPOSER

- > Epluchures de fruits et de légumes (y compris agrumes)
- > Restes de repas (y compris petite boute de viande, de poisson, os...)

NE PAS DEPOSER

- > Tontes et tailles de jardin
- > Litières animales (même végétales)
- > Sacs ou capsules

Comment sont utilisés les restes déposés aux composteurs ?

Lorsqu'il est suffisamment mûr, le compost issu des sites publics est disponible en libre-service pour les habitants.

- > Un panneau "servez-vous" sur le bac de maturation indique lorsqu'il peut être récupéré.
- > Si vous recherchez du compost, la cartographie ci-dessus affiche les sites où du compost mûr est disponible.

Le compost restant est mis à disposition des jardins partagés et des communes.

Le compostage de proximité assure un retour au sol de la matière organique, au plus proche du lieu de production. Le compost est une ressource précieuse pour :

- > produire un engrais naturel et de qualité ;
- > réduire l'utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires ;
- > améliorer la structure et la fertilité des sols.




Vous souhaitez en apprendre plus sur le compostage ? Grand Poitiers propose des animations et des formations gratuites pour ses habitants.


[Consultez les dates disponibles sur la page dédiée aux animations](#)



Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

 [05 49 52 37 98](tel:0549523798) du lundi au vendredi 8h30-12h30

 [Courriel](#)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30